

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

COMMUNE D'AX-LES-THERMES

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle du conseil municipal sur convocation du 27 mars 2025, sous la présidence de son maire, Monsieur Dominique FOURCADE.

PRÉSENTS : Mmes Valérie ADEMA, Géraldine GAU, Isabelle GUERY, Marie-Agnès ROSSIGNOL, Sylvie MARTIN.
MM. Jean-Louis FUGAIRON, Alain MAYODON, Alain PIBOULEAU.

ABSENTS : M. Laurent BERNARD a donné procuration à M. Alain PIBOULEAU.
M. Marc LOISON a donné procuration à M. Dominique FOURCADE.
M. René ROQUES a donné procuration à M. Alain MAYODON.
Mmes Sandrine BRINGAY, Hélène ROUZAUD et Sonia TRINCARD.

SECRETARE DE SÉANCE : Madame Valérie ADEMA.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° 2025 4 29

Nombre de conseillers en exercice	15
Présents	9
Procurations	3
Votants	12

OBJET : INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL – DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée à Monsieur le maire par délibération du conseil municipal N° 2020/050 en date du 27 mai 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par le maire en vertu de cette délégation,

Monsieur le maire présente donc oralement les décisions suivantes :

➤ **Décisions du Maire**

- **N°2025-14** – Commune – demande de subvention État (FNADT 2025) / Département de l’Ariège / Communauté de Communes de la Haute Ariège (fonds de concours) – investissements 2025 station Ax 3 Domaines

Total opération HT		1 306 232,61 € HT
CCHA – fonds de concours	50 %	653 116 €
État - FNADT	18,37 %	240 000 €
Département de l’Ariège	11,48 %	150 000 €
TOTAL subventions	79,86 %	1 043 116 €
Autofinancement	20,14 %	263 116,61 €

- **N°2025-15** – Annule et remplace la décision N° 2025-11 – demande de subvention État (DETR 2025) / Département de l’Ariège (FDAL 2025) / Communauté de Communes de la Haute Ariège (fonds de concours habitat 2025) – viabilisation et accessibilité du terrain d’Entresserres

Total opération HT		192 782 €
État – DETR 2025	15,56 %	30 000 €
CCHA – fonds de concours habitat 2025	28,53 %	55 000 €
Département de l’Ariège – FDAL 2025	12,97 %	25 000 €
TOTAL subventions	57,06 %	100 000 €
Autofinancement	42,94 %	82 782 €

- **N°2025-16** – Commune – baux de location saisonnière – hébergement des maîtres-nageurs – été 2025

- ✓ **Deux baux de location saisonnière de deux appartements** situés à la 2^{ème} Bazerque pour la période du **28 juin au 31 août 2025** et du **12 juillet au 7 septembre 2025** sont signés avec Monsieur Yves BOUCHER. Les loyers mensuels sont fixés à 530 € charges comprises.

➤ **Marché public :**

- **Signature de l’avenant N°1 au lot N°2 : menuiserie extérieure – serrurerie** du marché du mise en conformité incendie de la mairie phase 1, attribué à la **ETBS SARL RODRIGUES**, pour un montant de **12 310 € HT**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide

Article 1 : De prendre note des décisions présentées ci-dessus par Monsieur le maire.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de TOULOUSE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, à l'adresse suivante : 68 rue Raymond IV, 31068 TOULOUSE cedex 7 ; ou de manière dématérialisée par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdit

Pour copie conforme – au registre sont les signatures

Ax-les-Thermes, le 11 avril 2025

Le maire

Dominique FOURCADE



La secrétaire de séance

Valérie ADEMA



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le 16/04/2025



ID : 009-210900320-20250409-2025_4_29-DE

